



www.deborah-guitel.com

15/05/10

Volume IX – Lettre 2

2 Sivan 5770

**Chabbath Bamidbar
5770**

Traduction Bernard Brajzblat sous le contrôle du Rav A.Sénior de Créteil

NOUVELLE FORMULE : CHABBATH & PIRKE AVOTH

'Hazara (retour sur le feu)

Quelle est la hala'ha si une ou plusieurs conditions permettant la 'hazara ne sont pas remplies ?
Tout dépend des conditions qui ne sont pas remplies.

Par exemple, j'avais l'intention de reposer le plat sur le feu, mais l'ai posé sur le plan de travail.

Le *Michna Beroura*¹ nous enseigne que dans ce cas, si vous avez besoin de la nourriture, vous pouvez le remettre sur le feu (si les autres conditions sont remplies). De même, si vous l'avez toujours en main, vous pouvez le remettre sur le feu, même si vous n'en aviez pas l'intention, à condition que vous ayez besoin de la nourriture.

Que se passe-t-il si je n'ai pas de feu couvert ?

Dans ce cas, vous ne pouvez pas reposer la nourriture sur le feu (*'hazara*). On n'est autorisé à remettre de la nourriture sur le feu, que si celui-ci est recouvert par une plaque ou s'il s'agit d'une plaque de *Chabbath*. Cependant (si vous êtes dans un endroit où on peut porter), vous pouvez le mettre sur la plaque d'un voisin en respectant les autres conditions.

Bichoul (cuire)

Si le couvercle de la marmite a été enlevé, puis-je la recouvrir ?

Cela dépend; si la nourriture n'est pas encore entièrement cuite, vous n'êtes pas autorisé à recouvrir la marmite, car une marmite couverte permet de cuire plus vite qu'une marmite découverte, de ce fait on entre dans l'interdiction de cuire *bichoul*. Si la nourriture est entièrement cuite, certains décisionnaires autorisent de recouvrir la marmite. D'autres disent qu'il faut d'abord retirer la marmite du feu, la recouvrir et la remettre sur le feu².

Quel type de nourriture a-t-on le droit de réchauffer pendant Chabbath et comment ?

De la nourriture sans liquide et sans sauce, comme du kugel, des schnitzels ou du riz, entièrement cuite, peut être placée au-dessus d'une marmite qui est sur le feu³.

Que se passe-t-il si il y a de la sauce (ou du jus) dans le plat ?

Si la sauce est froide, vous n'êtes pas autorisé à réchauffer le plat au-dessus de la température dite de *yad soledeth bo*⁴ qui est (pour *Hilb'oth Chabbath*) d'environ 40-45°C.

Il est **permis** de placer la nourriture avec sa sauce sur une marmite ou une bouilloire, même pour une longue période, à condition qu'elle ne puisse pas atteindre la température de *yad soledeth bo*.

Mais ce sera **interdit**, si le plat peut atteindre cette température de *yad soledeth bo*, après un certain temps, même si on a l'intention de le retirer avant.

[1] Basé sur Siman 253:56

[2] *Techouvoth vehanagoth* (vol.1 207-3). *Chemirath Chabbath Kehil'hata* (1-35). *Iggroth Moché (Ora'h 'Hayim* vol 4, 74-10).

[3] Basé sur Siman 253:5

[4] Température à laquelle nos sages considèrent que la nourriture et les liquides cuisent.

Pirké Avoth I-1 : "1^{er} commandement: se connaître soi-même" d'après Rav Dovid Rosenfeld (Torah.org)

"Moché reçut la Torah au Sinaï et la transmit à Josué. Josué la transmit aux Anciens, les Anciens aux Prophètes et les Prophètes la transmirent aux Hommes de la Grande Assemblée. Ces derniers disaient trois choses: Soyez circonspects dans le jugement, ayez de nombreux élèves et érigez une haie de protection autour de la Torah."

Comme nous l'avons vu la semaine dernière, le but de cette première *Michna* des *Pirké Avoth* est de nous démontrer que la Loi Orale (*Michna*) nous a été transmise au Sinaï au même titre que la Loi Ecrite (*Torah*). Nous avons également expliqué que cette démonstration avait été placée à cet endroit (le Traité *Avoth* se situe vers la fin du 4^{ème} des 6 volumes de la *Michna*) parce qu'il fallait souligner que les lois éthiques des *Pirké Avoth* ne sont pas que de "bonnes paroles", mais des paroles de D. et ont la même valeur que les autres lois régissant la vie juive plus facilement acceptées par tous.

Il y a cependant un aspect plus profond puisque, lorsqu'il s'agit de "conseils", les Rabbins utilisent des termes très généraux comme nous le voyons dans les exemples suivants : "Servez D. de façon désintéressée" (I-3), "Attachez vous aux Rabbins" (I-4), "Faites-vous un ami" (I-6), "Aimez le travail" (I-10). Les Sages ne nous donnent pas beaucoup de détails sur la façon de suivre leurs conseils et semblent se contenter de nous donner des directives générales en nous laissant le soin de les mettre en application.

De plus, nous constatons que la *Torah* (écrite) n'est pas très prolixe sur la façon de nous comporter. La liste des animaux interdits à la consommation y est très détaillée mais Elle ne nous enseigne pas quel genre de personnes devons-nous être. Nous y trouvons bien quelques belles histoires sur nos Patriarches et sur leurs comportements dans des situations données, mais ce sont des circonstances exceptionnelles. En dehors de cela, la *Torah* nous enseigne des règles de conduite générales: "... soyez saints parce que Je suis Saint" (*Vayikra* Lévitique 19:2), "Aimez votre prochain" (*ibid* 19:18), "... recherchez et poursuivez la paix" (*Tehilim* Psaumes 34:15). Ces versets sont peut-être très "beaux" mais ne nous précisent pas grand chose sur le développement de notre personnalité ou sur la façon de nous conduire vis à vis de notre prochain. N'est ce pas pourtant un aspect important voire primordial de notre religion ? Le Judaïsme est-il une religion qui privilégie la forme sur l'esprit, qui s'attache à la loi et au rituel plutôt que de cultiver "un royaume de prêtres" (*Chemoth* Exode 19:6) et d'apporter "la lumière au milieu des nations" (Isaïe 42-6) ?

Et cela nous ramène à la question initiale. Les "conseils" des Sages nous semblent plus informels et moins authentiques simplement car ils sont moins précis. La *Torah* "semble" nous dire: "Observe toutes sortes de lois rigoureuses, précises et détaillées et débrouille-toi aussi pour être un bon gars". La *Torah* ignore-t-elle les grands traits du caractère humain ? En parle-t-elle si peu pour qu'il faille ne s'en remettre qu'aux "bons conseils" des Sages ? Nous touchons là un des fondements du Judaïsme. La *Torah* ne peut nous dire comment nous conduire car chaque individu est différent, chacun a sa personnalité, ses inclinations, ses faiblesses et ses ambitions et la *Torah* s'appliquera différemment selon chacun.

La *Torah* est un livre contenant des vérités absolues et délivrant des messages justes. Le respect du *Chabbath* est vrai et s'applique à chaque juif, de même que la consommation de la *matsa* à *Pessa'h* ou le jeûne à *Yom Kippour*.

Par contre le développement de la personnalité n'est plus dans la sphère de l'absolu, mais dans celle du relatif. Comment chacun d'entre nous peut-il réaliser tout son potentiel et devenir la personne qu'il peut vraiment être ? Comment réellement "s'attacher" à D. (*Devarim* Deutéronome 10:20) ? La *Torah* ne peut nous le détailler car nous sommes tous différents. Pour celui qui a du tempérament, le message de la *Torah* sera d'utiliser son énergie et sa nature généreuse à servir des causes dignes. A celui qui est plus réservé, la *Torah* conseillera de ne pas hésiter à camper sur ses positions le cas échéant. Celui qui est introverti se développera par la méditation alors que l'insouciant servira D. au mieux en apportant du réconfort aux gens.

Dans le domaine du développement personnel, il n'y a pas qu'une seule voie et il est inimaginable de vouloir lister tous les comportements possibles face à une situation donnée (il faudrait de plus être capable de déterminer la catégorie la plus adaptée au caractère de chacun). Le judaïsme n'a pas pour ambition d'être une religion "à taille unique" et D. ne souhaite pas que nous agissions tous de la même manière, sinon, Il ne nous aurait pas fait si différents les uns des autres. D. nous donne plutôt les grandes lignes et les priorités. Il définit le système de valeurs de la *Torah*. Ce sont les dogmes que nous devons connaître et ensuite notre rôle est de déterminer comment les intégrer le mieux possible selon nos moyens. Ainsi, dès que l'on aborde les questions importantes de la vie (que devrais-je être, comment agir et progresser,...) la *Torah* nous frustre par son silence. Elle ne nous donne que les grandes directives, nous définit ses priorités, en décrivant les qualités à acquérir et les défauts à éviter, mais ne peut choisir pour nous. Nous aimerions bien disposer d'un texte saint qui nous prenne par la main et nous guide en nous évitant d'avoir nous mêmes à prendre des décisions, mais cela n'est pas si simple. Nos réactions face à une situation donnée dépendent de ce que nous sommes et de ce que nous pensons avoir comme but dans la vie. Dans ce domaine la *Torah* et nos Sages peuvent donner un peu plus que de simples conseils avisés pour nous aider à établir nos priorités et à mieux nous connaître nous-mêmes. Nous devons prendre conseil auprès de nos Rabbins et de nos Sages et étudier avec attention ce qu'ils disent sur les traits de caractères et nous découvrirons des aspects de nos personnalités que nous n'aurions jamais découvertes par nous-mêmes. Ainsi le premier commandement que nous devons suivre est le suivant : connaissons nous, nous-mêmes.

A la mémoire de Yehouda-Léon ZRIHEN 29 Iyar 5762, Alo-Liliane EMERGUI née ZRIHEN (26 Eloul 5761) & Raphaël ben Sim'ha vé Its'hak BENHARROSH (11 Iyar 5755)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 01.43.99.03.07.

E-mail: deborah-guitel@club-internet.fr Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l'**honneur** d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**